



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE LOCATION, INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES ET D'UN CHEMIN DES NEIGES MOBILES - LOT 1 LOCATION ET INSTALLATION D'UNE PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES ET D'UN CHEMIN DES NEIGES MOBILES PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SYNERGLACE

**DÉCISION N° AU-18-337
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4934 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, 8^{ème} Adjointe au Maire ;

VU l'avis public à la concurrence envoyé au journal BOAMP et au Profil Acheteur de la Ville le 13 août 2018 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SYNERGLACE SAS, jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SYNERGLACE SAS, sise, 2/5 rue de la forêt – 68990 HEIMSBRUNN, représentée par Monsieur AUBERTIN Philippe, Président, le marché de location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges – lot 1 location et installation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobiles.

Le montant du marché dans sa solution de base s'élève à 61 208.40 € HT (73 450.08 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181108-lmc1H5726H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/11/2018 Date de Publication : 08/11/2018

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des sports et des
relations internationales,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181108-lmc1H5726H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/11/2018
Date de Publication : 08/11/2018